

NOTE D'INFORMATION : CANDIDATURE À L'EXAMEN DU BREVET DES MÉTIERES D'ART DES CANDIDATS GRAND PUBLIC POUR LA SESSION DE JUN 2026

Les inscriptions au diplôme du **brevet des métiers d'art (BMA)** de la session de juin 2026 sont ouvertes du **mardi 21 octobre au vendredi 21 novembre 2025**.

Elles se feront **exclusivement sur dossier papier à retirer et à déposer au rectorat, sur rendez-vous :**

- 0262 48 12 10
- 0262 48 13 22
- dec.exapro4@ac-reunion.fr

Sont concernés : les candidats ayant déjà présenté l'examen (ex-scolaire, ex-apprentis, ex-formation continue), les candidats ayant 3 années d'activités professionnelles dans un domaine professionnel en rapport avec la spécialité du BMA postulée et possédant un diplôme ou titre (enregistré au répertoire national des certifications professionnelles) de même secteur professionnel, classé au niveau 3 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Il est important de bien lire les informations qui figurent sur le dossier d'inscription et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer votre inscription, aucune inscription hors délai n'étant acceptée.

Pour les candidats présentant un handicap qui nécessite l'aménagement des conditions de passation des épreuves, la demande sera effectuée durant la même période que celle de l'inscription à l'examen à la rubrique « Scolarité, études et examens / Examens et diplômes / Aménagement des conditions de passation d'épreuves des examens ».

Les modalités de cette demande feront l'objet d'une circulaire dédiée transmise ultérieurement.